

## Projet de construction du boulevard Monseigneur-Fortier et de prolongement du boulevard Lionel-Groulx par la Ville de Sherbrooke

Dossier : 6211-06-004

### Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 22 avril au 7 juin 2004

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Projet de construction du boulevard Monseigneur-Fortier et de prolongement du boulevard Lionel-Groulx par la Ville de Sherbrooke* a pris fin le 7 juin 2004. Conformément au mandat qui lui a été confié le 7 avril 2004 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 22 avril au 7 juin 2004, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

---

---



## Le projet

### Justification et description

La Ville de Sherbrooke propose de construire le boulevard Monseigneur-Fortier et de prolonger le boulevard Lionel-Groulx afin de compléter le réseau routier urbain du secteur nord ouest de l'arrondissement no 6 de la Ville de Sherbrooke. Le boulevard Monseigneur-Fortier serait situé entre l'échangeur Saint-Joseph (autoroute 10-55) et l'extrémité du boulevard Lionel-Groulx. Il aurait une longueur d'environ 1300 mètres et une emprise de 50 mètres. Ce boulevard compterait quatre voies de circulation dans le secteur de l'échangeur Saint-Joseph et deviendrait sur deux voies après la rue M<sup>c</sup> Crea.

Le boulevard Lionel-Groulx serait prolongé sur une longueur approximative de 1600 mètres à quatre voies de circulation bordée d'une bande médiane paysagée. Un sentier multifonctionnel ainsi qu'une bande boisée de 4 mètres seraient aménagés du côté ouest de la voie. Seules deux voies de circulation seraient construites en phase initiale du projet, deux autres seraient prévues à plus long terme. La largeur de l'emprise serait de 50 mètres.

La Ville de Sherbrooke souhaiterait entamer les travaux de construction dès l'été 2004 afin que la mise en service soit effective en décembre 2004. Le coût total du projet est estimé à 7 millions de dollars.

*(Extrait du communiqué émis le 22 avril 2004)*

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances ou de messages électroniques adressés au BAPE et des registres déposés dans les centres de consultation.

#### **Passage piétonnier**

Absence de mesures d'atténuation pour les impacts sonores engendrés par le tunnel piétonnier du boulevard Lionel-Groulx.

Préoccupation à l'égard de la sécurité du public puisque la superficie du tunnel (100 pieds) risque d'attirer la délinquance.

Craintes que la Croisée Beckett ne devienne un stationnement pour les utilisateurs de la piste cyclable.

### **Puits artésiens**

Préoccupation à l'égard de l'approvisionnement et de la qualité de l'eau des puits lors des travaux de dynamitage.

### **Voie d'accès au boulevard Lionel-Groulx**

Demande de prévoir une voie d'accès au boulevard Lionel-Groulx permettant d'accéder au Carrefour de l'Estrie pour les résidents de la rue M<sup>c</sup> Crea comme proposé en avril et novembre 2003.

### **Butte antibruit**

Le fait que le rapport principal mentionne que la butte devrait débiter à environ 150 m au sud du prolongement de la rue Beckett ce qui ne correspondrait pas au plan proposé en octobre 2003.

## **Les activités d'information et de communication**

### **Les centres de consultation**

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

<b>Centre</b>	<b>Adresse</b>
Bibliothèque municipale Éva-Sénécal	450, rue Marquette, Sherbrooke
Bureau de l'Arrondissement de Jacques-Cartier	2050, rue King ouest, bureau 100, Sherbrooke
Bureau de l'Arrondissement de Rock-Forest-Sainte-Élie-Deauville	1000, rue du Haut-Bois, Rock-Forest

### **Le site Internet**

Tous les documents reçus, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

## La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien
2004-04-24	La Tribune
2004-04-24	Le Soleil
2004-04-24	La Presse
2004-05-15	La Tribune
2004-05-15	Le Soleil
2004-05-15	La Presse

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
22 avril annonce de la période d'information et de consultation publiques	38 envois personnalisés aux médias nationaux et régionaux et envoi à tous les médias de la région de l'Estrie	288	Site du BAPE
25 mai annonce de la séance d'information	38 envois personnalisés aux médias nationaux et régionaux et envoi à tous les médias de la région de l'Estrie (CNW code 39)	288 (sur ce nombre 99 ont été distribués par le service de messagers de la Ville de Sherbrooke)	Site du BAPE

## La séance d'information

<b>Date</b>	Le jeudi 25 mai 2004 à 19 heures
<b>BAPE : Animation</b>	Line Lévesque
<b>Accueil et prise de notes</b>	Catherine Roberge, conseillère-stagiaire en communication
<b>Ministère de l'Environnement</b>	Valérie Saint-Amant, chargée de projet
<b>Promoteur</b>	Claude Cinq-Mars, ingénieur chargé de projet à la Ville de Sherbrooke Jean-Luc Guilbault, chargé de projet, Aménatech inc., division du Groupe S.M.
<b>Assistance</b>	37
<b>Durée</b>	1 h 20

## Les relations de presse

Des entrevues ont été réalisées avec le quotidien La Tribune et la station régionale TVA. Lors de la séance d'information deux médias ont couvert, la Société Radio-Canada et le quotidien La Tribune.

## La revue de presse

Une revue de presse a été constituée et est incluse au dossier.

Québec, le 8 juin 2004

Line Lévesque, Chef du Service des communications, chargée du dossier  
En collaboration avec Catherine Roberge, conseillère-stagiaire en communication